



## Information réglementée

Paris, le 4 juillet 2024

### BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EDENRED à BNP Paribas, en date de négociation du 30 Juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 202 686 titres
- 11 036 146 € en espèces

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, il a été négocié un total de :

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 7 335
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 7 699
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 165 756 titres pour 56 726 091 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 085 783 titres pour 53 577 907 €

Il est rappelé que :

➤ lors du dernier bilan semestriel au 31 Décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 122 713 titres
- 14 184 331 € en espèces

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2023, il a été négocié un total de :

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 7 317
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 8 103
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 152 713 titres pour 64 093 309 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 1 051 703 titres pour 58 529 924 €

➤ lors de la mise en place du contrat le 05 juillet 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 20 000 000 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2021-01 en date du 22 juin 2021, renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

**Toutes les informations sur Edenred sont disponibles à partir de la rubrique Investisseurs / actionnaires en Information réglementée sur : [www.edenred.com](http://www.edenred.com)**